



ONG Femmes & Développement FEDE

Site: www.fede-mali.com ; Facebook : Femmes et Développement

Rapport d'activités et Financier 2025



Creative-team

Table des matières

A – RAPPORT D’ACTIVITES.....	7
I – INTRODUCTION :	7
II- IDENTIFICATION DES PROGRAMMES/PROJETS :.....	8
II-1-1. Localisation : Commune urbaine de San.....	8
II-3-1. Localisation : Les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San, Koutiala et Kolondiéba.	8
II-5-1. Localisation : Région de San (cercle de San).....	11
II-5-2. Titre : Distribution alimentaire Gratuite de 440 tonnes de maïs.....	11
II-12-1. Localisation : Sikasso, Koutiala et Bougouni.	16
III – VIE ASSOCIATIVE DE L’ONG – Association signataire d’Accord-cadre avec L’Etat :..	20
V – Perspectives : l’année 2026 sera focalisée sur les axes suivants :	21
VI. Difficultés / recommandations :	38

Présentation de l'ONG - Association signataire

D'Accord - Cadre avec l'Etat :

Note de Présentation de l'ONG

1. Le nom et le sigle de l'ONG :

Femmes et Développement / FEDE

NIF : 081113579X

2. La date de création :

Le 4 janvier 2002.

3. Le numéro de l'accord cadre :

Accord cadre n°001582, modifié par un avenant n°0524 / 001582 du 13 Mai 2008, à la suite de la décision de l'Etat de renouveler ses engagements avec la société civile Malienne (annexe1 : copie de l'accord cadre).

4. Capacités logistiques de Femmes et Développement : (annexe)

5. Zones d'intervention :

L'ONG femmes et développement intervient dans douze (12) régions administratives du Mali, à savoir : **Kayes, Kita, Koulikoro, Sikasso, Koutiala, Bougouni, Ségou, San, Mopti, Bandiagara, Gao, Ménaka**, ainsi que dans le district de **Bamako**.

Les domaines d'intervention :

1. LA PROTECTION
2. LA SECURITE ALIMENTAIRE
3. DEFENSE DES DROITS DES FEMMES ET DES FILLES /
4. L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES JEUNES
5. LA GOUVERNANCE DES SECTEURS DE L'EDUCATION ET DE
6. L'AGRICULTURE
7. LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'INSERTION SOCIALE
8. LA SECURITE CLIMATIQUE ET La PROTECTION DE
9. L'ENVIRONNEMENT
10. L'ANALYSE ET LA GESTION DES CONFLITS, PAIX ET SECURITE
11. LE WASH.
12. ABRIS

6. Expérience générale de la structure en matière d'interventions en direction des couches vulnérables en milieu rural, périurbain ou urbain :

A son actif l'ONG FEDE a « initié » et exécuté plusieurs projets et programmes à caractère humanitaire et de développement.

Elle dispose d'une expérience significative dans la mise en œuvre d'interventions en faveur des couches vulnérables en milieu rural, périurbain et urbain :

2025 : Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique des femmes vulnérables affectées par les inondations dans la commune urbaine de San au Mali

PTF : Women For Women.

Budget : 29 373 288 FCFA

2025 : Projet ASDI réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales Vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.

PTF : IRC.

Budget : 67 304 552 FCFA

2025 : Projet KAOURAL : Projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme dans le cercle de Mopti.

PTF : GCERF

Budget : 197 680 300 FCFA

2025 : Projet AGIRE : pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme à travers l'inclusion genre dans la gouvernance des collectivités décentralisées dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San et Koutiala (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou et Koutiala), au Mali, et dans les deux autres pays du sahel central (Burkina et Niger).

PTF : UK

Budget : 588 507 123 FCFA

2025- : Le ciblage et distribution Alimentaire Gratuit dans 25 communes de la région de San.

PTF : Commissariat à la sécurité Alimentaire (CSA).

Budget : 13 200 000 FCFA

2025 : SV FEDE : Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire, protection VBG dans les régions de San et Bandiagara (PHASE II).

PTF : SV

Budget : 137 750 882 FCFA

2025 : SV INTERSOS : Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et hôtes des communautés affectées par les conflits dans les régions de Mopti et Djenné - PHASE II

PTF : SV

Budget : 30 805 652 FCFA

2025 : SV d'Urgence Koro : Réponse d'urgence multisectorielle (Sécurité Alimentaire, Abris et Articles Non Alimentaires) aux besoins des réfugiés burkinabés et des communautés hôtes dans le Cercle de Koro.

PTF : SV

Budget : 163 989 364 FCFA

2025 : Projet PROTECT : « AGIR » pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDI et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de Sikasso, Bougouni et Koutiala.

PTF : DDC

Budget : 113 392 283 FCFA

2025 : Projet AGIRE Appui au renforcement de l'inclusion genre dans les mécanismes de gouvernance de paix et de sécurité au niveau des collectivités décentralisées au Mali pour une paix durable, dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et San (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou).

PTF : DDC

Budget : 274 611 846 FCFA

2025 : Projet PAGI (Projet de renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière de protection dans les Régions de Sikasso, Bougouni et Koutiala).

PTF : DDC

Budget : 206 988 290 FCFA

2025 : Projet : Réponse en protection aux profits des femmes et filles affectées par les crises "femmes et filles PDI et membres des communautés hôtes vulnérables

PTF : WPHF (Wome's Peace&Humanitarian Fund)

Budget : 85 775 815 FCFA

2025 : Projet d'appui au renforcement du dispositif sécuritaire de l'ONG Femmes et Développement (FEDE).

PTF : WPHF

Budget : 16 576 200 FCFA

2025 : Amélioration des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la région de Ménaka (Site de Tinguérégué, Abatoir et Boukotji) en leur offrant protection et dignité.

PTF : IRC (FHRAOC/OCHA)

Budget : 50 003 217 FCFA

2025 : Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement de Protection des personnes déplacées et hôtes dans les 21 communes de la région de Ménaka "ATTAMA".

PTF : FHRAOC (AMSS-FEDE)

Budget : 58 699 000 FCFA

L'ONG est membre de l'Union Internationale pour la conservation de la Nature UICN depuis 2008 et a participé à plusieurs fora nationaux et internationaux.

Organisation Actuelle :

La structure organisationnelle de l'ONG est axée sur un organigramme qui détermine les instances décisionnelles conférant à l'ONG des modalités de fonctionnement :

Assemblée Générale ;

Conseil d'administration ;

Coordination (Bureau exécutif).

Accord cadre N°01582 DU 27/09/2002,

Avenant N°0524 du 13/05/2008

Adresse de l'ONG FEDE

Siège : Route de Kati 150 mètre du centre émetteur de l'ORTM à droite carrefour des Médecins 50 mètre du château vert (Mali)

Tel : (00223)76 07 73 49 /66 43 91 14

E-mail : fedev2000@yahoo.fr

Adresse du Premier responsable :

Mme Korotoumou Théra Bamako, Tel : 76 07 73 49



A – RAPPORT D’ACTIVITES

I – INTRODUCTION :

Le présent rapport d’activités couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 Décembre 2025.

Les activités exécutées courant l’année 2025 se sont déroulées dans un contexte international et national marqués par les événements suivants :

AU PLAN INTERNATIONAL :

L’année **2025** a été marquée par la persistance des crises sécuritaires et humanitaires dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe de l’Est. Les conflits armés prolongés, les tensions géopolitiques croissantes et les crises politiques ont continué d’entraîner d’importants déplacements de populations et d’accentuer la vulnérabilité des communautés affectées.

Par ailleurs, les effets combinés du changement climatique, de la hausse du coût de la vie, des catastrophes naturelles récurrentes et de la réduction progressive des financements humanitaires internationaux ont contribué à aggraver les besoins humanitaires dans de nombreux pays. Dans ce contexte, les questions liées à la protection des civils, à la prévention des violences basées sur le genre, à la sécurité alimentaire et au renforcement de la résilience des communautés sont restées au centre des priorités de la communauté internationale et des acteurs humanitaires.

AU PLAN NATIONAL :

En 2025, le Mali a continué de faire face à une conjoncture sécuritaire, humanitaire et socio-économique particulièrement fragile. La persistance de l’insécurité dans plusieurs régions du pays, notamment au centre et au nord, a continué d’affecter la stabilité nationale et les conditions de vie des populations.

La situation sécuritaire est restée préoccupante, avec la poursuite des affrontements entre les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et les groupes armés. Ces violences ont continué d’impacter la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que l’accès des populations aux services sociaux de base et à l’assistance humanitaire.

Les conséquences combinées de l’insécurité, des difficultés économiques et des effets du changement climatique ont contribué à l’aggravation de la crise humanitaire. De nombreuses familles ont été contraintes de quitter leurs localités d’origine, entraînant une augmentation du nombre de personnes déplacées internes et accentuant la pression sur les communautés hôtes déjà vulnérables.

Dans ce contexte, les populations civiles, notamment les femmes, les enfants et les jeunes, sont demeurées particulièrement exposées aux violences, aux violations des droits humains et à la perte de leurs moyens de subsistance, renforçant ainsi le besoin d’interventions humanitaires axées sur la protection, la résilience et la cohésion sociale.

II- IDENTIFICATION DES PROGRAMMES/PROJETS :

II-1-1. Localisation : Commune urbaine de San.

II-1-2. Titre : Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique des femmes vulnérables affectées par les inondations dans la commune urbaine de San au Mali

II-1-3. Budget :

II-1-4 Résultats attendus du projet :

Renforcer la résilience économique et sociale des femmes vulnérables touchées par les inondations dans la commune urbaine de San et atténuer les impacts socio-économiques sur les ménages et les communautés locales.

II-1-5 Résultats atteints par le projet :

Les femmes vulnérables ciblées ont amélioré leurs capacités économiques et financières, leur permettant de relancer ou de développer des activités génératrices de revenus adaptées au contexte local post-inondations.

Une augmentation progressive des revenus des ménages bénéficiaires a été observée, contribuant à une meilleure couverture des besoins essentiels (alimentation, santé, éducation).

II-1-6. Ecart : Néant

II-1-7. Partenaires et leurs apports au projet :100%

Partenaire financier Women For Women

II-1-8 Bénéficiaires : Commune urbaine de San.

II-2-1. Localisation : Région de Gao (communes d'Ansongo et Bara)

II-2-2. Titre : Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo.

II-2-3. Budget :

II-2-4. Résultats attendus du projet : Répondre aux besoins alimentaires urgents à Gao, résultant de l'aggravation de la situation sécuritaire dans la zone, tout en continuant à soutenir les besoins humanitaires clés à travers une intervention multisectorielle à Ansongo.

II-2-5. Résultat atteint par le projet : La population est satisfaite des besoins de base et protège leurs moyens de subsistance pendant les situations d'urgence.

La population a accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène et vit dans un environnement amélioré.

La population est en sécurité dans leur communauté et reçoit un soutien lorsqu'elle subit un préjudice.

II-2-6. Ecart :

II-2-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

IRC - ASDI

II-2-8. Bénéficiaires : Commune d'Ansongo et Bara

II-3-1. Localisation : Les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San, Koutiala et Kolondiéba.

II-3-2. Titre : Projet AGIRE : pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme à travers l'inclusion genre dans la gouvernance des collectivités décentralisées dans les

régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San, Koutiala et Bougouni (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou et Koutiala), au Mali, et dans les deux autres pays du sahel central (Burkina et Niger).

II-3-3. Budget :

II-3-4 Résultats attendus du projet : Plus spécifiquement, le projet vise à :

- Renforcer les capacités des femmes et des jeunes leaders afin qu'ils deviennent des acteurs clés de la prévention de l'extrémisme violent et de la promotion de la paix dans leurs communautés.
- Mettre en place et renforcer des centres multifonctionnels sécurisés permettant l'autonomisation économique, le soutien psychosocial et la protection des femmes.
- Instaurer des cadres de concertation communautaires favorisant le dialogue intergénérationnel, la cohésion sociale et la détection précoce des signaux de radicalisation.
- Promouvoir un discours alternatif à l'extrémisme violent à travers les médias communautaires et les productions audiovisuelles de la WebTV de FEDE.

II-3-5 Résultats atteints par le projet : Les principaux résultats obtenus sont :

- Des femmes et des jeunes leaders ont été formés et accompagnés, renforçant leur capacité à mener des initiatives communautaires de prévention de l'extrémisme violent et de promotion de la cohésion sociale.
- Des centres multifonctionnels ont été renforcés et utilisés comme espaces sûrs, offrant des services d'autonomisation économique, de formation, d'écoute et de soutien psychosocial aux femmes.
- Des cadres de concertation communautaires ont été mis en place, favorisant le dialogue entre autorités locales, leaders communautaires, femmes et jeunes pour identifier et prévenir les risques de radicalisation.
- Des contenus audiovisuels de sensibilisation ont été produits et diffusés, contribuant à la promotion d'un discours alternatif à l'extrémisme violent et à la valorisation des initiatives locales de paix.

Dans l'ensemble, ces interventions ont contribué à renforcer la résilience sociale des communautés, améliorer la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance locale et promouvoir une culture de paix et de prévention des conflits.

II-3-6. Ecarts : Néant

II-3-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

Partenaire financier de ce projet est UK

II-3-8 Bénéficiaires : Cercle de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou et Koutiala (les femmes et les jeunes).

II-4-1. Localisation : La région de Mopti, commune de (Mopti, Sio et Socoura).

II-4-2. Titre : Appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme dans le cercle de Mopti.

II-4-3. Budget :

II-4-4. Résultats attendus du projet :

Résultat 1 :

Les survivantes deviennent des actrices à part entière au sein de leurs communautés et participent activement aux mécanismes communautaires de gouvernance et de gestion des conflits.

Résultat 2 :

Les survivantes et femmes vulnérables bénéficient d'une prise en charge holistique favorisant leur guérison psychosociale et leur réintégration sociale.

Résultat 3 :

Les survivantes et femmes vulnérables accèdent à des opportunités économiques durables réduisant leur vulnérabilité face aux groupes extrémistes.

Résultat 4 :

Les connaissances communautaires sur l'impact psychosocial de l'extrémisme violent sont renforcées.

II-4-5. Résultat atteint par le projet :**Autonomisation et leadership**

- 480 femmes (270 survivantes et 210 femmes vulnérables) ont été mobilisées et sensibilisées contre les discours extrémistes.
- 24 groupes de parole fonctionnels ont été mis en place dans les 4 communes.
- 24 OCB mixtes survivantes–communautés hôtes ont été créées et structurées.
- 8 plaidoyers ont été menés auprès de 40 autorités locales, renforçant la participation des femmes aux mécanismes de gouvernance.
- Les survivantes ont acquis des compétences en plaidoyer et en leadership communautaire.

Impact observé :

Renforcement du rôle des femmes dans la cohésion sociale et la prévention locale de l'extrémisme violent.

Protection et résilience psychosociale

- 270 survivantes ont bénéficié d'une gestion de cas individualisée.
- 384 sessions d'animation des groupes de parole ont été réalisées.
- 15 survivantes souffrant de troubles sévères ont été référées pour une prise en charge psychiatrique spécialisée.
- 295 kits de dignité et premiers secours distribués.
- 270 kits alimentaires distribués.
- Mise en place d'un système structuré de référencement médical, psychosocial et juridique.

Impact observé :

Amélioration du bien-être psychosocial et réduction de l'isolement social des survivantes.

Autonomisation économique

- 480 femmes formées en métiers adaptés au contexte local.
- 24 initiatives économiques lancées grâce au fonds d'amorçage.
- Mise en place d'un accompagnement technique par les services compétents.
- Renforcement des capacités de gestion des OCB.

Impact observé :

Réduction de la vulnérabilité économique et diminution du risque de recrutement par des groupes extrémistes.

Production de connaissances et capitalisation

- 8 capsules vidéo produites documentant le parcours d'une survivante.
- 1 film documentaire réalisé pour la capitalisation.
- Meilleure compréhension de l'impact psychosocial de l'EVR au niveau communautaire.

II-4-6. Ecart :**II-4-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%**

GCERF

II-4-8. Bénéficiaires : Les communautés de des communes de Mopti, Sio et Socoura.**II-5-1. Localisation :** Région de San (cercle de San).**II-5-2. Titre :** Distribution alimentaire Gratuite de 440 tonnes de maïs**II-5-3. Budget :****II-5-4 Résultats attendus du projet :**

Le projet vise à cibler les ménages vulnérables dans les 30 communes des cercles de San, Kimparana, Yangasso et Sy, et à assurer la distribution alimentaire d'un total de 440 tonnes de maïs au profit des populations vulnérables, réparties comme suit :

- **San** : 150 tonnes de maïs au bénéfice de 9 008 personnes vulnérables, réparties dans 1 501 ménages ;
- **Kimparana** : 113 tonnes de maïs pour 6 777 personnes vulnérables, réparties dans 1 130 ménages ;
- **Yangasso** : 128 tonnes de maïs pour 7 687 personnes vulnérables, réparties dans 1 281 ménages ;
- **Sy** : 49 tonnes de maïs pour 2 913 personnes vulnérables, réparties dans 486 ménages.

Ces interventions visent à renforcer la sécurité alimentaire des ménages les plus affectés par la vulnérabilité économique et les chocs conjoncturels dans les zones ciblées.

II-5-5 Résultats atteints par le projet : Le ciblage des ménages vulnérables et la distribution Alimentaire Gratuit dans toutes les 30 communes du cercle de San, Kimparana, Yangasso et Sy ont été menés à bien malgré quelques difficultés (26 385 personnes pour 440 tonnes de maïs).

II-5-6. Ecart :**II-5-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%**

Partenaire financier de ce projet est CSA

II-5-8 Bénéficiaires : 26 385 personnes vulnérables réparties dans les 30 communes du cercle de : San, Kimparana, Yangasso et Sy

II-6-1. Localisation : Région de Bandiagara et San.

II-6-2. Titre : Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire dans les régions de Bandiagara et San.

II-6-3. Budget :

II-6-4. Résultats attendus du projet :

Résultat 1 : Créé un environnement sécurisé, protecteur à travers les renforcements de mécanismes et structures communautaires ainsi que l'implication des hommes de la communauté dans la mise en œuvre des activités du projet.

Résultat 2 : Prises en charge de façon holistique les femmes et les enfants (filles et garçons) déplacés et populations hôtes, les plus vulnérables, selon leurs besoins.

II-6-5. Résultat atteint par le projet :

Résultat 1 : Un environnement sécurisé, protecteur et libre est créé à travers le renforcement de mécanismes et structures communautaires efficaces et l'implication des hommes de la communauté.

Résultat 2 : Les femmes et les enfants (filles et garçons) déplacés et populations hôtes, les plus vulnérables, sont prises en charge de façon holistique selon leurs besoins.

II-6-6. Ecart :

II-6-7. Partenaires et leurs apports au projet :

SV

II-6-8. Bénéficiaires : 3 260 bénéficiaires dont 40% réfugiés, 40% PDIs/retournés et 20% communautés hôtes.

II-7-1. Localisation : Région de Mopti (Mopti, Soufroulaye et Djenné).

II-7-2. Titre : Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et des communautés hôtes affectées par les conflits dans les communes de Mopti, Soufroulaye et Djenné.

II-7-3. Budget :

II-7-4. Résultats attendus du projet :

Résultat 1 : Facilité l'accès pour les femmes et les jeunes filles les plus vulnérables aux risques de protection, à des mécanismes de prévention/réponse et à des services de protection adaptés à leurs besoins.

Résultat 2 : Proposée aux population un minimum de soins de santé primaire, gratuits et inclusifs tout en renforçant le système de santé dans les communes de Djenné et Soufroulaye.

Résultat 3 : Renforcement de la prévention et assure la prise en charge nutritionnelle des enfants ainsi que des femmes enceintes et allaitants (FEFA), conformément au protocole national, dans les centres de santé des zones d'intervention du projet.

II-7-5. Résultat atteint par le projet :

Résultat 1 : Les femmes et les jeunes filles les plus vulnérables aux risques de protection, ont accès à des mécanismes de prévention/réponse et à des services de protection adaptés à leurs besoins dans leurs localités.

Résultat 2 : L'offre d'un paquet minimum de soins de santé primaire, gratuits et inclusifs est proposée aux populations tout en renforçant le système de santé dans les communes de Djenné et Soufroulaye.

Résultat 3 : Contribution à la prévention et à la prise en charge nutritionnelle des enfants et des femmes enceintes et allaitants (FEFA) conformément au protocole national dans les centres de santé soutenus par le projet.

II-7-6. Ecart :

II-7-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

SV INTERSOS

II-7-8. Bénéficiaires : 26 271 bénéficiaires dont 8407 hommes, 11297 femmes, 2890 garçons et 3678 filles.

II-8-1. Localisation : Cercle de Koro.

II-8-2. Titre : Réponse d'urgence multisectorielle (Sécurité Alimentaire, Abris et Articles Non Alimentaires) aux besoins des réfugiés burkinabés et des communautés hôtes dans le Cercle de Koro.

II-8-3. Budget :

II-8-4. Résultats attendus du projet :

Résultat :

Les ménages en insécurité alimentaire aiguë bénéficient d'une assistance alimentaire d'urgence adaptée contribuant à la réduction de la vulnérabilité alimentaire immédiate.

II-8-5. Résultat atteint par le projet :

Résultat : Les populations déplacées (Réfugiés) ciblées dans le cercle de Koro accèdent à des abris sûrs, dignes et adaptés, ainsi qu'aux biens alimentaires et non alimentaires essentiels, contribuant à améliorer leur protection, leur dignité et leurs conditions de vie.

Les besoins urgents en abris et vivre des ménages réfugiés et communauté hôte ont été couverts, des kits alimentaires et kits de couchage ont été distribués et quatre blocs de latrines ont été construits sur le site des réfugiés.

II-8-6. Ecart :

II-8-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

SV

II-8-8. Bénéficiaires : 579 ménages dont 529 ménages réfugiés et 50 ménages de la communauté hôte de Koro.

II-9-1. Localisation : Région de Ménaka

II-9-2. Titre : Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement de Protection des personnes déplacées et hôtes dans les 21 communes de la région de Ménaka "ATTAMA".

II-9-3. Budget :

II-9-4. Résultats attendus du projet : Contribuer au renforcement de l'environnement de protection, de la dignité et de la résilience des personnes déplacées internes et des communautés hôtes dans la région de Ménaka.

II-9-5. Résultat atteint par le projet : L'environnement de protection a été renforcé dans les 14 communes d'intervention à travers l'identification et la prise en charge des enfants vulnérables, l'appui aux familles d'accueil, le renforcement des mécanismes communautaires et la coordination avec les services étatiques.

II-9-6. Ecarts :

II-9-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

FHRAOC (AMSS-FEDE)

II-9-8. Bénéficiaires : Les personnes déplacées et hôtes dans les 14 communes de la région de Ménaka.

II-10-1. Localisation : Les cercle de Koro, Konna (Mopti), San et Ségou.

II-10-2. Titre : Réponse en protection aux profits des femmes et filles affectées par les crises (femmes et filles PDI et membres des communautés hôtes vulnérables).

II-10-3. Budget :

II-10-4. Résultats attendus du projet :

Les femmes et les jeunes filles les plus vulnérables aux risques de protection ont accès à des mécanismes de prévention/réponse et à des services de protection adaptés à leurs besoins dans leurs communautés.

II-10-5. Résultat atteint par le projet :

À l'issue de la mise en œuvre du projet, des avancées significatives ont été enregistrées en matière d'accès des femmes et des jeunes filles vulnérables aux mécanismes de prévention et de réponse en protection.

Les femmes et les jeunes filles les plus exposées aux risques de protection ont bénéficié d'un accès renforcé à des services adaptés à leurs besoins spécifiques, notamment à travers :

- La mise en place ou le renforcement de mécanismes communautaires de prévention des violences basées sur le genre
- L'orientation confidentielle et sécurisée des survivantes vers des services appropriés
- L'amélioration de la disponibilité d'informations sur les droits, les recours et les services existants
- Le renforcement des capacités des acteurs communautaires pour identifier et référer les cas de protection

Le projet a également contribué à :

- Accroître la sensibilisation communautaire sur les risques de protection et les VBG
- Réduire les barrières sociales limitant l'accès des femmes et des jeunes filles aux services
- Encourager une meilleure implication des leaders communautaires dans la prévention des risques

Ainsi, les mécanismes de prévention et de réponse ont été rendus plus accessibles, plus fonctionnels et plus sensibles aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles vulnérables au sein des communautés ciblées.

II-10-6. Ecart :**II-10-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%**

WPHF (Wome's Peace&Humanitarian Fund)

II-10-8. Bénéficiaires : 10 880 bénéficiaires dont 6528 femmes et 4352 hommes

0 – 17 : 2720

18 – 29 : 3627

+30 : 4533

II-11-1. Localisation : Sites de Tinguérégué, Abattoir et Boukotji, région de Ménaka.

II-11-2. Titre : Amélioration des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la région de Ménaka en leur offrant protection et dignité.

II-11-3. Budget :**II-11-4. Résultats attendus du projet :****Résultat attendu 1**

Les personnes déplacées internes et les communautés d'accueil vivant sur les sites ciblés ont accès à des abris sûrs, adaptés et dignes, réduisant leur exposition aux risques climatiques, sécuritaires et sanitaires.

Résultat attendu 2

Des structures de gouvernance communautaire inclusives et représentatives sont mises en place et fonctionnelles sur les trois sites, favorisant la participation des femmes, des hommes et des jeunes dans la gestion des sites.

Résultat attendu 3

Les mécanismes de redevabilité envers les populations affectées sont opérationnels, accessibles et connus des bénéficiaires, permettant la gestion transparente des plaintes et feedback.

Résultat attendu 4

Les capacités des acteurs communautaires et du personnel impliqué sont renforcées en matière de protection, gestion de sites et approche centrée sur la dignité.

Résultat attendu 5

L'environnement de protection sur les sites est amélioré, avec une réduction des tensions et une meilleure coordination locale entre acteurs humanitaires et autorités.

II-11-5. Résultat atteint par le projet :**Résultat obtenu 1**

Des solutions d'hébergement ont été mises en place sur les trois sites à travers la mise à disposition d'abris temporaires pour les PDI et la réhabilitation de logements au sein des familles d'accueil. Ces interventions ont contribué à améliorer la sécurité physique des ménages et à réduire leur vulnérabilité face aux intempéries et aux risques liés à l'exposition.

Résultat obtenu 2

Trois structures communautaires de gestion de sites ont été établies et rendues opérationnelles à Tinguérégué, Abattoir et Boukotji. Ces structures incluent des

représentants des PDI et des communautés hôtes, avec une participation accrue des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles.

Résultat obtenu 3

Des mécanismes de plaintes et de feedback ont été mis en place sur chaque site. Les activités de sensibilisation ont permis d'augmenter significativement le niveau de connaissance des bénéficiaires concernant ces mécanismes. Les retours communautaires ont été intégrés dans l'ajustement des activités, renforçant la transparence et la redevabilité.

Résultat obtenu 4

Des sessions de formation et d'accompagnement technique ont été réalisées au profit des gestionnaires de sites, des leaders communautaires et du personnel terrain, contribuant à l'amélioration des compétences en protection, gouvernance communautaire et gestion participative.

Résultat obtenu 5

Le projet a contribué à renforcer l'environnement de protection sur les sites ciblés, à améliorer la cohésion sociale entre PDI et communautés hôtes, et à consolider la coordination locale avec les autorités et les acteurs humanitaires présents dans la région de Ménaka.

II-11-6. Ecarts :

II-11-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

FHRAOC/OCHA

II-11-8. Bénéficiaires : Les PDI et communautés d'accueil des sites de Tinguéréguéf, Abattoir et Boukotji, région de Ménaka.

II-12-1. Localisation : Sikasso, Koutiala et Bougouni.

II-12-2. Titre : AGIRE pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDIs et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de Sikasso, Koutiala et Bougouni.

II-12-3. Budget :

II-12-4 Résultats attendus du projet :

Résultat attendu 1

Les communautés et les acteurs institutionnels disposent de capacités renforcées pour prévenir, détecter et répondre aux risques de protection.

Ce résultat vise notamment à :

- Renforcer les capacités des équipes de FEDE et des partenaires institutionnels sur l'approche psychosociale communautaire.
- Mettre en place et accompagner des mécanismes communautaires de protection.
- Améliorer la coordination entre les services techniques, les collectivités locales et les acteurs communautaires.
- Mettre à disposition une cartographie actualisée des services de protection et des circuits de référencement.

Résultat attendu 2

Les personnes affectées par les chocs et les violations des droits sont identifiées, référées et bénéficient d'une assistance de protection adaptée à leurs besoins.

Ce résultat vise à :

- Sensibiliser les communautés sur la protection de l'enfant et les violences basées sur le genre.
- Mettre en œuvre des programmes spécifiques pour les adolescents et les filles (SAFE, Girl Shine).
- Engager les hommes et les communautés dans la prévention des violences (EMAP).
- Renforcer les centres communautaires pour la prise en charge psychosociale et la gestion des cas.
- Assurer l'identification, le référencement et le suivi des survivant(e)s de violations des droits.

II-12-5 Résultats atteints par le projet :

Renforcement des capacités et des mécanismes de protection

- Les équipes de FEDE et les acteurs institutionnels sont formés à l'approche psychosociale communautaire.
- Des groupes communautaires de soutien et de thérapie sont mis en place et fonctionnels.
- Les mécanismes communautaires de détection et de référencement des cas de protection sont renforcés.
- Une cartographie des services de prise en charge est élaborée et partagée avec les acteurs de protection.

Amélioration de la prévention des violences et des risques de protection

- Les communautés sont sensibilisées sur la protection de l'enfant, les VBG et les droits humains.
- Les adolescents et adolescentes participent à des programmes de soutien psychosocial et de développement de compétences de vie.
- Les hommes et les leaders communautaires sont impliqués dans la prévention des violences et la promotion de comportements favorables à la protection.

Amélioration de la prise en charge des survivant(e)s

- Les survivant(e)s de violences et autres violations des droits sont identifiés et orientés vers les services appropriés.
- Les centres communautaires offrent des services de gestion de cas, de soutien psychosocial et d'activités pour enfants.
- Les bénéficiaires reçoivent un accompagnement psychosocial et des assistances individuelles de protection.

Renforcement de l'environnement protecteur au niveau communautaire

- Les communautés développent des mécanismes locaux durables de prévention et de réponse aux risques de protection.
- Les autorités locales et les services techniques sont davantage impliqués dans la gestion des questions de protection.
- Les actions du projet contribuent à améliorer la cohésion sociale et la protection des personnes vulnérables, en particulier les femmes, les filles et les enfants.

II-12-6. Ecarts : Néant

II-12-7. Partenaires et leurs apports au projet :100%

Partenaire financier

II-12-8 Bénéficiaires : Le projet cible 4630 bénéficiaires directs, dont :

- 230 membres des premiers répondants (collectivités locales, services techniques, membres des COGES et représentants des organisations de la

société civile) formés et impliqués sur la protection et l'approche psychosociale communautaire

- **2 100** enfants participants aux activités de protection – espaces sûr pour enfants
- **800** survivants(es) référés à un service de prise en charge au niveau de la commune urbaine de Sikasso.

450 survivants (es) participant à l'APC sur 5 communes et bénéficiant d'une prise en charge par FEDE.

II-13-1. Localisation : Sikasso, Bougouni et Koutiala.

II-13-2. Titre : PAGI : Projet de renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière de protection dans les Régions de Sikasso, Bougouni et Koutiala.

II-13-3. Budget : 206 988 290 FCFA

II-13-4. Résultats attendus du projet :

R1. Les risques de protection sont identifiés et traduits en plans d'action opérationnels.

R2. Les acteurs locaux sont formés et disposent d'outils pour une réponse éthique (protection, VBG, PSEA).

R3. Les communautés appliquent les plans d'action, et les survivantes accèdent à des services adaptés.

R4. Le Conseil Régional assure un suivi régulier et une capitalisation des acquis.

R5. La protection est intégrée dans les politiques régionales de développement.

II-13-5. Résultat atteint par le projet : En cours

II-13-6. Ecart :

II-13-7. Partenaires et leurs apports au projet : DDC

II-13-8. Bénéficiaires : Les collectivités territoriales, Agents administratifs et techniques des CT, Services sociaux, points focaux protection, Leaders communautaires, associations de jeunes et de femmes et Personnes vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées, PDI, survivantes VBG).

II-14-1. Localisation : Kayes, Sikasso, Koutiala, Bougouni (Kolondiéba), Ségou et San.

II-14-2. Titre : "AGIRE" Appui au renforcement de l'inclusion genre dans les mécanismes de gouvernance de paix et de sécurité au niveau des collectivités décentralisées au Mali pour une paix durable, dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et San (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou).

II-14-3. Budget : 274 611 846 FCFA

II-14-4. Résultats attendus du projet :

- Renforcement de la participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes locaux de gouvernance liés à la paix et à la sécurité dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et San ;
- Amélioration des capacités des femmes leaders, des jeunes et des acteurs communautaires sur les thématiques liées au genre, à la paix, à la sécurité et à la cohésion sociale ;
- Renforcement de l'intégration de l'approche genre dans les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits au niveau des collectivités territoriales ;

- Promotion du dialogue communautaire et du vivre ensemble entre les différentes communautés afin de réduire les tensions sociales et renforcer la cohésion sociale ;
- Sensibilisation accrue des autorités locales et des communautés sur l'importance de la participation des femmes dans les processus décisionnels liés à la paix et à la sécurité.

II-14-5. Résultat atteint par le projet :

- Participation accrue des femmes et des jeunes dans les cadres locaux de concertation et de dialogue sur les questions de paix et de sécurité dans les zones d'intervention du projet ;
- Renforcement des capacités de plusieurs femmes leaders, jeunes et acteurs communautaires, à travers des sessions de formation et de sensibilisation sur le genre, la résolution pacifique des conflits et la gouvernance locale inclusive ;
- Meilleure prise en compte de la dimension genre dans les mécanismes communautaires de gestion des conflits et de promotion de la cohésion sociale au niveau des collectivités ciblées ;
- Organisation d'activités de sensibilisation communautaire ayant permis de renforcer la compréhension du rôle des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix ;
- Renforcement de la collaboration entre les acteurs locaux, les autorités administratives et les organisations de la société civile autour des initiatives de promotion de la paix et de la cohésion sociale.

II-14-6. Ecarts :

II-14-7. Partenaires et leurs apports au projet : DDC

II-14-8. Bénéficiaires : Femmes et filles issues des population Hôtes et PDI.

II-15-1. Localisation : Sous bureaux : Ségou, San, Mopti, Konna, Bandiagara (Koro), Gao (Ansongo) et Ménaka

II-15-2. Titre : Projet d'Appui au renforcement du dispositif sécuritaire de l'ONG Femmes et Développement (FEDE)

II-15-3. Budget : 16 576 200 FCFA

II-15-4 Résultats attendus du projet :

- Renforcer la sécurité des infrastructures dans les zones à haut risque ;
- Assurer la maîtrise des mesures de contingence pour tous les staffs de l'organisations ;
- Garantir une continuité opérationnelle et financière malgré les perturbations causées par les crises ;
- Maintenir un environnement de travail sûrs pour nos équipes, favorisant leur résilience face aux chocs ;
- Assurer que les ressources essentielles pour répondre efficacement aux besoins des populations vulnérables soient disponibles ;
- Garantir la sécurité des données à travers un système d'archivage informatisé.

II-15-5 Résultats atteints par le projet :

- Les bureaux de l'ONG Femmes et Développement (FEDE) sont équipés et répondent aux standards en matière de sécurité ;
- Le personnel de FEDE dispose de compétences accrues en matière de sécurité et du plan de contingence ;
- Les données sont stockées de manière sécurisées ;

II-15-6. Ecart : Néant

II-15-7. Partenaires et leurs apports au projet : 100%

WPHF

II-15-8 Bénéficiaires : Les membres du personnel et du conseil d'administration de l'ONG Femmes et Développement (FEDE).

III – VIE ASSOCIATIVE DE L'ONG – Association signataire d'Accord-cadre avec L'Etat :

FEDE dans le cadre de son fonctionnement a mis en place les organes suivants :

- L'Assemblée Générale (AG),
- Le Conseil d'Administration (CA),
- Le comité de coordination (Bureau de Coordination),
- La commission des experts.

a. Assemblée générale :

Elle est l'instance suprême de l'organisation, elle est composée de quatre catégories de membres : les membres d'honneur, les membres fondateurs, les membres actifs et les membres de soutien. Elle définit les orientations stratégiques de FEDE, élit une partie des membres du conseil d'administration. Elle se réunit une fois par an en session ordinaire.

b. Conseil d'administration :

Le conseil d'administration (CA) est responsable de tous les actes posés par FEDE devant l'Assemblée Générale. Il compte 5 membres dont les 3 premiers sont élus parmi les membres fondateurs et les autres choisis en fonction de l'intérêt qu'ils portent à la recherche de solutions durables aux problèmes des populations pauvres. Le CA se réunit une fois par an en assemblée ordinaire.

c. Comité de coordination/exécutif :

Le comité de coordination est mis en place par le CA parmi ses membres. Il a le pouvoir de prendre des décisions entre deux réunions du CA sur des questions pour lesquelles une délégation de pouvoir aurait été donnée. Il rend compte au CA à chacune de ses réunions. Il veille au bon fonctionnement du GRIDAC et est appuyé dans ses fonctions par des chargés de programme constitués de personnes ressources. Il se réunit une fois par semestre.

NB : a,b,c toutes les réunions annuelles sont tenues dans les mois qui suivent l'exercice clôturé au mois de mars.

Un gestionnaire est recruté par le CA de FEDE pour assister le conseil d'administration dans l'enregistrement des opérations comptables.

IV – Administration/Fonctionnement :

L'ONG FEDE fonctionne sur le service de 102 employés nationaux dont 12 permanents et 90 temporaires.

FEDE dispose d'un siège bien équipé à Bamako plus précisément à Kati et dispose des bureaux dans les régions de Sikasso, Koutiala, Bougouni (Kolondiéba), Ségou, San (San et Kimparana), Mopti, Djenné, Bandiagara, Koro, Gao (Ansongo) et Ménaka.

V – Perspectives : l'année 2026 sera focalisée sur les axes suivants :

- La consolidation des acquis ;
- La planification des activités des différents projets ;
- Le renforcement organisationnel et institutionnel de FEDE ;
- La recherche de financement.

VI- Conclusion/ Recommandations :

Au cours de l'année 2025, les interventions mises en œuvre ont contribué au renforcement de la résilience des communautés affectées par la crise sécuritaire et humanitaire, en particulier des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables. Malgré un contexte marqué par l'instabilité sécuritaire, les déplacements de populations et la fragilité socio-économique, les activités ont été exécutées conformément aux orientations stratégiques et aux priorités définies dans le plan d'action annuel.

Les actions menées ont permis d'améliorer l'accès aux services de protection, de renforcer la cohésion sociale au niveau communautaire et de promouvoir l'autonomisation socio-économique des bénéficiaires. Elles ont également favorisé une meilleure coordination avec les autorités locales, les services techniques de l'État et les partenaires intervenant dans les domaines de la protection, de la prévention de l'extrémisme violent et du développement communautaire.

Nous recommandons au Gouvernement de mettre en place un mécanisme structuré de financement public en faveur des ONG nationales engagées dans les secteurs de la protection, de la cohésion sociale et du développement local ; de renforcer l'accompagnement institutionnel des organisations nationales afin de consolider leur rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques ; et d'instaurer des mesures incitatives visant à attirer davantage de partenaires techniques et financiers au niveau régional, en vue d'assurer la durabilité des interventions et le développement harmonieux des communautés locales.

Date : Kati, le 06 Mars 2026

Nom et signature du responsable pour l'ONG- associations signataire de l'accord - cadre avec l'Etat

Mme Korotoumou THERA

Directrice exécutive



B-RAPPORT FINANCIER :

Le présent rapport financier 2025 couvre l'ensemble des projets/programmes exécutés par L'ONG FEDE. Il complète le rapport d'activité 2025

I – Situation Budgétaire :

I.1. Ressources/projet :

PROJETS/PROGRAMMES	ONG	PTF	Etat	Collectivité	Population	Total
Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique des femmes vulnérables affectées par les inondations dans la commune urbaine de San au Mali PTF : Women for Women		29 373 288 FCFA				29 373 288 FCFA
ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo. PTF : IRC		67 304 552 FCFA				67 304 552 FCFA
Projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme dans le cercle de Mopti. PTF : GCERF		197 680 300 FCFA				197 680 300 FCFA
Projet AGIRE : pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme à		588 507 123 FCFA				588 507 123 FCFA

travers l'inclusion genre dans la gouvernance des collectivités décentralisées dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San et Koutiala (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou et Koutiala), au Mali, et dans les deux autres pays du sahel central (Burkina et Niger). PTF : UK						
Le ciblage et distribution Alimentaire Gratuit dans 25 communes de la région de San. PTF : Commissariat à la sécurité Alimentaire (CSA).			13 200 000 FCFA			13 200 000 FCFA
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire, protection VBG dans les régions de San et Bandiagara (PHASE II). PTF : SV		137 750 882 FCFA				137 750 882 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et hôtes des		30 805 652 FCFA				30 805 652 FCFA

communautés affectées par les conflits dans les régions de Mopti et Djenné - PHASE II PTF : INTERSOS						
Réponse d'urgence multisectorielle (Sécurité Alimentaire, Abris et Articles Non Alimentaires) aux besoins des réfugiés burkinabés et des communautés hôtes dans le Cercle de Koro. PTF : SV		163 989 364 FCFA				163 989 364 FCFA
Projet PROTECT : « AGIR » pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDIs et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de Sikasso, Bougouni et Koutiala. PTF : DDC	31 749 840 FCFA	81 642 443 FCFA				113 392 283 FCFA
Projet "AGIRE" Appui au renforcement de l'inclusion genre dans les mécanismes de gouvernance de paix et de sécurité au niveau des collectivités décentralisées au Mali pour une paix durable, dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et San (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou). PTF : DDC	76 891 315 FCFA	197 720 531 FCFA				274 611 846 FCFA

Réponse en protection aux profits des femmes et filles affectées par les crises "femmes et filles PDI et membres des communautés hôtes vulnérables PTF : WPHF (Wome's Peace&Humanitarian Fund)		85 775 815 FCFA				85 775 815 FCFA
Projet : D'appui au renforcement du dispositif sécuritaire de l'ONG Femmes et Développement (FEDE) PTF : WPHF (Wome's Peace&Humanitarian Fund)		16 576 200 FCFA				16 576 200 FCFA
Amélioration des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la région de Ménaka en leur offrant protection et dignité. PTF : FHRAOC		50 003 217 FCFA				50 003 217 FCFA
Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement de Protection des personnes déplacées et hôtes dans les 21 communes de la région de Ménaka "ATTAMA". PTF : FHRAOC (AMSS-FEDE)		58 699 000 FCFA				58 699 000 FCFA
PAGI Projet de renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière de protection dans les Régions de Sikasso, Bougouni et Koutiala.		206 988 290 FCFA				206 988 290 FCFA

PTF : DDC						
TOTAL	108 641 155 FCFA	1 912 816 657 FCFA	13 200 000FCFA	-	-	2 034 657 812 FCFA

I.2. Soldes/emplois budgétaires/projet :

Projets/Programmes	Dépenses D'investissement	Dépenses De fonctionnement	Dépenses D'administration	Solde budgétaire
Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique des femmes vulnérables affectées par les inondations dans la commune urbaine de San au Mali PTF : Women for Women	17 778 248 FCFA	8 395 668 FCFA	3 199 372 FCFA	0 FCFA
ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo. PTF : IRC	45 049 184 FCFA	17 935 368 FCFA	4 320 000 FCFA	0 FCFA
Projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme	156 523 408FCFA	34 722 492 FCFA	6 434 400 FCFA	0 FCFA

dans le cercle de Mopti. PTF : GCERF				
Projet AGIRE : pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme à travers l'inclusion genre dans la gouvernance des collectivités décentralisées dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San et Koutiala (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou et Koutiala), au Mali, et dans les deux autres pays du sahel central (Burkina et Niger). PTF : UK	434 907 123 FCFA	120 067 800 FCFA	33 532 200 FCFA	0 FCFA
Le ciblage et distribution Alimentaire Gratuit dans 25 communes de la région de San. PTF : Commissariat à la sécurité Alimentaire (CSA).		12 300 000FCFA		0 FCFA
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire, protection VBG dans les régions de San et Bandiagara (PHASE II). PTF : SV	83 750 210 FCFA	39181 272 FCFA	14 819 400 FCFA	0 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et	17 197 952 FCFA	12 671 580 FCFA	936 120 FCFA	0 FCFA

hôtes des communautés affectées par les conflits dans les régions de Mopti et Djenné - PHASE II PTF : SV				
Réponse d'urgence multisectorielle (Sécurité Alimentaire, Abris et Articles Non Alimentaires) aux besoins des réfugiés burkinabés et des communautés hôtes dans le Cercle de Koro. PTF : SV	148 977 922 FCFA	14 276 442 FCFA	735 000 FCFA	0 FCFA
Projet PROTECT : « AGIR » pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDIs et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de Sikasso, Bougouni et Koutiala. PTF : DDC	53 875 439 FCFA	48 716 844 FCFA	10 800 000 FCFA	0 FCFA
Projet "AGIRE" Appui au renforcement de l'inclusion genre dans les mécanismes de gouvernance de paix et de sécurité au niveau des collectivités décentralisées au Mali pour une paix durable, dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et San (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou). PTF : DDC	216 341 918 FCFA	43 678 992 FCFA	14 590 936 FCFA	
Réponse en protection aux profits des femmes et	60 260 752 FCFA	18 758 340 FCFA	6 757 200 FCFA	0 FCFA

filles affectées par les crises "femmes et filles PDI et membres des communautés hôtes vulnérables PTF : WPHF (Women's Peace&Humanitarian Fund)				
Projet : D'appui au renforcement du dispositif sécuritaire de l'ONG Femmes et Développement (FEDE) PTF : WPHF (Women's Peace&Humanitarian Fund)		16 576 200 FCF1		0 FCFA
Amélioration des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la région de Ménaka en leur offrant protection et dignité. PTF : FHRAOC	30 952 569 FCFA	7 312 248 FCFA	11 738 400 FCFA	0 FCFA
Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement de Protection des personnes déplacées et hôtes dans les 21 communes de la région de Ménaka "ATTAMA". PTF : FHRAOC (AMSS-FEDE)	53 104 456 FCFA	4 154 544 FCFA	1 440 000 FCFA	0 FCFA
PAGI Projet de renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière de protection dans les Régions de Sikasso, Bougouni et	160 370 774 FCFA	46 617 516 FCFA		

Koutiala. PTF : DDC				
Total	1 508 865 678 FCFA	416 489 106 FCFA	109 303 028 FCFA	0 FCFA

II- Situation des comptes :

II.1. Recettes/projet :

Projets/Programmes	Solde Créditeur d'entrée (solde de l'exercice écoulé)	Recettes de L'exercice	Total recettes
Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique des femmes vulnérables affectées par les inondations dans la commune urbaine de San au Mali PTF : Women for Women		29 373 288 FCFA	29 373 288 FCFA
ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo. PTF : IRC		67 304 552 FCFA	67 304 552 FCFA
Projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir l'extrémisme violent et le radicalisme		197 680 300 FCFA	197 680 300 FCFA

dans le cercle de Mopti. PTF : GCERF			
Projet AGIRE : pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme à travers l'inclusion genre dans la gouvernance des collectivités décentralisées dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San et Koutiala (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou et Koutiala), au Mali, et dans les deux autres pays du sahel central (Burkina et Niger). PTF : UK		588 507 123 FCFA	588 507 123 FCFA
Le ciblage et distribution Alimentaire Gratuit dans 25 communes de la région de San. PTF : Commissariat à la sécurité Alimentaire (CSA).		13 200 000 FCFA	13 200 000 FCFA
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire, protection VBG dans les régions de San et Bandiagara (PHASE II). PTF : SV		137 750 882 FCFA	137 750 882 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées		30 805 652 FCFA	30 805 652 FCFA

et hôtes des communautés affectées par les conflits dans les régions de Mopti et Djenné - PHASE II PTF : SV			
Réponse d'urgence multisectorielle (Sécurité Alimentaire, Abris et Articles Non Alimentaires) aux besoins des réfugiés burkinabés et des communautés hôtes dans le Cercle de Koro. PTF: SV		163 989 364 FCFA	163 989 364 FCFA
Projet PROTECT : « AGIR » pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDIs et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de Sikasso, Bougouni et Koutiala. PTF : DDC		113 392 283 FCFA	113 392 283 FCFA
Projet 'AGIRE' Appui au renforcement de l'inclusion genre dans les mécanismes de gouvernance de paix et de sécurité au niveau des collectivités décentralisées au Mali pour une paix durable, dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et San (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou). PTF : DDC		274 611 846 FCFA	274 611 846 FCFA

Réponse en protection aux profits des femmes et filles affectées par les crises "femmes et filles PDI et membres des communautés hôtes vulnérables PTF : WPHF (Wom's Peace&Humanitarian Fund)		85 775 815 FCFA	85 775 815 FCFA
Projet : D'appui au renforcement du dispositif sécuritaire de l'ONG Femmes et Développement (FEDE) PTF : WPHF (Wom's Peace&Humanitarian Fund)		16 576 200 FCFA	16 576 200 FCFA
Amélioration des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la région de Ménaka en leur offrant protection et dignité. PTF : FHRAOC		50 003 217 FCFA	50 003 217 FCFA
Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement de Protection des personnes déplacées et hôtes dans les 21 communes de la région de Ménaka "ATTAMA". PTF : FHRAOC (AMSS-FEDE)		58 699 000 FCFA	58 699 000 FCFA

PAGI Projet de renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière de protection dans les Régions de Sikasso, Bougouni et Koutiala. PTF : DDC		206 988 290 FCFA	206 988 290 FCFA
TOTAL		2 034 657 812 FCFA	2 034 657 812 FCFA

II.2. Dépenses / projet :

Projets/Programmes	Solde débiteur d'entrée (solde de l'exercice écoulé)	Dépenses de l'exercice	Total dépenses
Projet d'Appui à l'Autonomisation Economique des femmes vulnérables affectées par les inondations dans la commune urbaine de San au Mali PTF : Women for Women		29 373 288 FCFA	29 373 288 FCFA
ASDI (IRC) Réponse humanitaire intégrée pour les populations rurales vulnérables affectées par le conflit dans le cercle d'Ansongo. PTF : IRC		67 304 552 FCFA	67 304 552 FCFA
Projet d'appui à la promotion des femmes et des jeunes leaders au sein des mécanismes communautaires de gestion des conflits pour prévenir		197 680 300 FCFA	197 680 300 FCFA

l'extrémisme violent et le radicalisme dans le cercle de Mopti. PTF : GCERF			
Projet AGIRE : pour prévenir l'extrémisme violent et le terrorisme à travers l'inclusion genre dans la gouvernance des collectivités décentralisées dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou, San et Koutiala (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou et Koutiala), au Mali, et dans les deux autres pays du sahel central (Burkina et Niger). PTF : UK		588 507 123 FCFA	588 507 123 FCFA
Le ciblage et distribution Alimentaire Gratuit dans 25 communes de la région de San. PTF : Commissariat à la sécurité Alimentaire (CSA).		13 200 000 FCFA	13 200 000 FCFA
Assistance d'urgence en protection pour les populations affectées par la crise humanitaire, protection VBG dans les régions de San et Bandiagara (PHASE II). PTF : SV		137 750 882 FCFA	137 750 882 FCFA
Contribution à l'accès aux soins de santé primaires et nutritionnelle ainsi qu'une assistance en protection en faveur des populations déplacées et hôtes des communautés affectées par les conflits dans les		30 805 652 FCFA	FCFA

régions de Mopti et Djenné - PHASE II PTF : SV			
Réponse d'urgence multisectorielle (Sécurité Alimentaire, Abris et Articles Non Alimentaires) aux besoins des réfugiés burkinabés et des communautés hôtes dans le Cercle de Koro. PTF: SV		163 989 364 FCFA	FCFA
Projet PROTECT : « AGIR » pour renforcer l'environnement PROTECTEUR des communautés PDI et hôtes vulnérables et à risque de protection dans la commune urbaine de Sikasso, Bougouni et Koutiala. PTF : DDC		113 392 283 FCFA	FCFA
Projet "AGIRE" Appui au renforcement de l'inclusion genre dans les mécanismes de gouvernance de paix et de sécurité au niveau des collectivités décentralisées au Mali pour une paix durable, dans les régions de Kayes, Sikasso, Ségou et San (les cercles de Kayes, Sikasso, Kolondiéba, San, Kimparana, Ségou). PTF : DDC		274 611 846 FCFA	274 611 846 FCFA
Réponse en protection aux profits des femmes et filles affectées par les crises "femmes et filles PDI et		85 775 815 FCFA	85 775 815 FCFA

membres des communautés hôtes vulnérables PTF : WPHF (Wome's Peace&Humanitarian Fund)			
Projet : D'appui au renforcement du dispositif sécuritaire de l'ONG Femmes et Développement (FEDE) PTF : WPHF (Wome's Peace&Humanitarian Fund)		16 576 200 FCFA	16 576 200 FCFA
Amélioration des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés d'accueil dans la région de Ménaka en leur offrant protection et dignité. PTF : FHRAOC		50 003 217 FCFA	50 003 217 FCFA
Projet d'appui à l'amélioration de l'environnement de Protection des personnes déplacées et hôtes dans les 21 communes de la région de Ménaka "ATTAMA". PTF : FHRAOC (AMSS-FEDE)		58 699 000 FCFA	58 699 000 FCFA
PAGI Projet de renforcement des capacités des collectivités territoriales en matière de protection dans les Régions de Sikasso, Bougouni et Koutiala. PTF : DDC		206 988 290 FCFA	206 988 290 FCFA
TOTAL		2 034 657 812 FCFA	2 034 657 812 FCFA

III. Solde Final (recettes – dépenses) de l'exercice

En espèce : 0 FCFA

En banque : 0 FCFA

En valeurs de caisse : 0 FCFA

Total solde final : 0 FCFA

IV. Situation des Exonérations par projet :

Liste des exonérations obtenues : Néant

Valeur des exonérations obtenues : Néant

Destination des exonérations obtenues : Néant

Provenance des matières exonérées : Néant.

V. Situation fiscale :

Impôts et Taxes dues : 21 526 440 FCFA

Cotisations dues : 59 230 112 FCFA

Autres contributions

Audit comptable réalisé : **23 000 000** FCFA

VI. Difficultés / recommandations :

Date de rédaction :

Nom du responsable rédacteur du rapport de l'ONG- Association signataire de l'accord – N°1582 du 27 /09/2002 et du nouvel accord cadre N°0524 du 13 Mai 2008

Kati, le 06 Mars 2026

Mr N'Diaye Mamoutou, Responsable Administratif et Financier (RAF)